

*COMMUNE
DE HIRTZBACH*

BULLETIN



COMMUNAL

JUIN 2016

1. Informations paroissiales

- ❑ Pour joindre ou rencontrer Vincent FRECHIN, notre curé doyen, composer le 03.89.40.51.62 ou le 06.80.08.77.30.

Adresse courriel : frechin.vincent@orange.fr

- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **17 €**.

- ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :

- prendre contact **un an** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
- suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage (s'adresser au Curé Doyen).

- ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :

- les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté au moins **2 mois** avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
- deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
- renseignements auprès de M. Vincent FRECHIN, curé doyen au 03.89.40.51.62.

- ❑ Noces d'Argent ou Noces d'Or :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.

- ❑ Préparer la célébration de funérailles :

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personnes à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 03.89.40.55.01
M. le Curé Doyen au 06.80.08.77.30

☐ Les autres référents pastoraux :

- Pastorale des 1ers Sacrements
M. Gérard STOECKLIN – 03.89.25.02.48 ou au 06.01.18.56.27
- Pastorale des Professions de Foi et Confirmations :
Mme Martine SCHWEIZER – 03.89.08.81.89
- Servants d'autel :
M. Olivier MARTIN – 03.89.40.54.57
- Service de l'Evangile auprès des malades
S'adresser à M. le Curé Doyen – 06.80.08.77.30
- Pastorale des Chorales
M. Paul VETTER – 03.89.07.12.12
- CARITAS – Secours Catholique
Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : www.coeur-du-sundgau.fr

☐ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.06 au 30.06.2016) :

- Vendredi 03.06.2016 : 18 H 00 Messe
- Samedi 11.06.2016 : 18 H 00 Messe
Intention : Alain, Fernand, Andrée et Constant MULLER et famille HATTSTATT/WISS
- Vendredi 17.06.2016 : 18 H 00 Messe
Intention : Anne-Marie FILIPPUTTI

☐ Durant le mois de juin 2016 sont invités à servir à l'Autel :

Le 11.06 (samedi) Lucie ZIMMERMANN
à 18 H 00 Laurine et Bryan BIRY
 Sophie MUNCK
 Xavier BURG

2. Communiqué de l'APPMA de HIRTZBACH

L'APPMA de HIRTZBACH organise sa deuxième journée « Fête de la Pêche » **le samedi 11 juin 2016 de 9 h 00 à 17 h 00** à l'étang du Neuweiher.

Vous êtes passionné de pêche et vous souhaitez découvrir un nouvel étang. Vous êtes débutant et vous n'osez pas vous lancer. Quel que soit votre niveau, venez prendre du plaisir au bord de l'eau !

La pêche sera gratuite pour tous et les prises devront être remises délicatement à l'eau. Plusieurs de nos membres seront présents pour vous guider et vous accompagner selon vos besoins. Une bouteille de champagne sera offerte au pêcheur ayant attrapé le plus gros poisson de la journée. Pêche à une canne avec hameçon simple de 9 h 00 à 17 h 00, buvette et petite restauration sur place.

Venez nombreux !

3. Marche des écoles

L'Association du Carnaval des Enfants et l'équipe pédagogique ont le plaisir de vous convier à la marche des écoles qui aura lieu le **dimanche 12 juin 2016**.

Cette année, deux nouveaux circuits, de 5 et 10 km environ, vous seront proposés au départ de l'aire de loisirs, de 9 H 30 à 11 H 30.

Autre nouveauté : une formule « petit déjeuner » vous sera proposée, histoire de faire le plein d'énergie pour partir du bon pied !

Après la promenade, c'est l'apéritif et le déjeuner ! Buvette, grillades et ombrage seront au programme pour vous permettre de profiter de ce dimanche sous le soleil de juin.

Des animations pour les enfants, des jeux pour tous et la bonne humeur générale viendront sceller ce chaleureux moment.

L'équipe organisatrice espère compter sur la présence nombreuse des enfants, de leurs parents, grands-parents et sympathisants, afin de soutenir des projets au profit de l'école.

4. Avis aux personnes âgées

L'Association ALLIMANN-ZWILLER organise une après-midi récréative, le **jeudi 16 juin 2016 à partir de 14 h**, à l'attention des aînés du village.

Les personnes intéressées peuvent se rapprocher de Mme Marie-Rose HARTMANN (Tél. : 03.89.40.03.86).

5. Passage du médiabus

Le médiabus sera de passage à HIRTZBACH le **vendredi 17 juin 2016, de 10 h 30 à 12 h 00 devant la « Mairie-Ecole »**.

Il continuera d'ailleurs à assurer sa tournée dans les villages au-delà de juin, contrairement à ce qui avait été annoncé.

6. Communiqué du Football Club

Le F.C. HIRTZBACH organise son traditionnel marché aux puces, le **dimanche 19 juin 2016** dans la rue Principale (côté impair) qui sera exceptionnellement fermée à la circulation entre le N°9 et le N°73, de 7 heures à 18 heures inclus (nous nous excusons auprès des riverains et les remercions de leur compréhension).

Buvette – sandwiches - restauration sur place.

Repas servis sur place à partir de midi, sur réservation : escalope de dinde panée, frites et salade pour 8 € - sandwiches : 3 € - merguez ou saucisse blanche, frites et salade pour 5 €.

Les inscriptions des exposants sont reçues au 03.89.25.27.94, 03.89.40.90.36 ou au 03.89.40.00.90 (10 € les 5 mètres, 2 € le mètre supplémentaire).

N.B. : les riverains du côté impair de la rue Principale sont invités à déplacer leur(s) véhicule(s) durant le marché aux puces, afin de faciliter l'installation des exposants (prière de stationner les véhicules hors de l'enceinte du marché aux puces). Qu'ils en soient remerciés d'avance.

7. Communiqué de l'Association pour la Restauration de l'Orgue

L'Association pour la Restauration de l'Orgue (ARO) tiendra une nouvelle fois un stand lors du marché aux puces du 19 juin 2016.

Etant donné le succès rencontré les années passées, l'ARO fait appel, cette année encore, à tous les habitants de HIRTZBACH possédant divers objets dont ils n'ont plus l'utilité, oubliés dans les caves et greniers et qu'ils consentiraient à lui céder.

Tous ces objets pourront être déposés à la mairie, ou si encombrants, contacter le Président Alain JACQUIAU au 06.22.91.63.86.

L'ARO certifie que le produit de la vente ira intégralement au profit du projet de restauration de l'orgue de HIRTZBACH, projet qui est en bonne voie.

D'avance, un grand merci aux généreux donateurs.

8. Balayage mécanisé

Le prochain balayage par engin spécialisé aura lieu le **mardi 28 juin 2016**.

Comme de coutume, facilitons au maximum le passage de la balayeuse et entretenons régulièrement les abords des propriétés, les endroits non accessibles à l'engin ainsi que les caniveaux.

9. Marché hebdomadaire

Le marché local vous accueille chaque mardi, de 16 h à 19 h 30, le long du ruisseau (rue Principale, côté impair) :

- boucherie-charcuterie Denis SCHNOEBELEN ;
- pain artisanal KAUFFMANN ;
- fruits et légumes.

Les 2^e et 4^e mardis du mois : épices et condiments des Caraïbes.

Le 1^{er} mardi du mois : cosmétiques naturels.

10. A partir du 1^{er} juin, le tri se simplifie

En plus des papiers, emballages en carton, acier et aluminium que nous trions déjà, nous pourrions désormais, à partir du 1^{er} juin 2016, **trier tous les emballages en plastique**, soit :

- toutes les barquettes (plats cuisinés, fromages, beurre...) même en polystyrène ;
- tous les pots et boîtes (yaourts, crème fraîche,...) ;
- tous les sacs et sachets (sachets plastiques, emballages plastiques rigides contenant des petits pains, lingettes, paquets de soupes...) ;
- tous les films (étirables, entourant les publicités, le papier toilette, les sacs de bouteilles d'eau et de lait,...).

Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets, les jouets ou la vaisselle.

Inutile de laver l'emballage, il suffit de bien le vider.

Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres, mais les déposer en vrac dans le sac transparent.

Un doute, une question :

Tél. : 03.89.08.36.20 (Communauté de Communes d'ALTKIRCH)

Courriel : accueil@cc-altkirch.fr

11. Diagnostic local de santé

L'Agence Régionale de Santé (ARS) et ses partenaires (ORSAL et IREPS) effectuent actuellement un Diagnostic Local de Santé dans le Sundgau.

La santé est devenue un facteur essentiel de la qualité de vie d'un territoire. Les établissements sanitaires, médico-sociaux et l'intervention des professionnels de santé y jouent un rôle structurant en termes d'attractivité mais aussi en matière économique et pour le maintien de l'emploi.

Les sept Communautés de Communes et le Pays du Sundgau accompagnent la démarche.

Donnez votre avis sur « sante-adulte-sundgau.eu » et pour les moins de 18 ans sur « sante-jeune-sundgau.eu » afin de relayer vos préoccupations en matière de santé et de qualité de vie dans le Sundgau (questionnaires anonymes ouverts jusqu'au 24 juin).

12. Avis aux bouilleurs de cru

Les “grandes vacances” s’annonçant à partir du mercredi 06 juillet 2016, une période de distillation sera ouverte à partir de ce même jour, jusqu’au mercredi 31 août 2016 inclus.

Les bouilleurs de cru intéressés sont invités à se faire connaître en mairie dès à présent afin d’organiser et de gérer au mieux cette opération (Tél. : 03.89.40.99.21).

13. Animation exceptionnelle le 14 juillet, pour tous !

La Municipalité organise un moment musical gratuit pour tous, jeunes et moins jeunes **le jeudi 14 juillet 2016 dans le Parc Charles de Reinach.**

Nous accueillons le groupe LES CHUMS, bien connu dans la région et au-delà de nos frontières, pour une ballade irlandaise en plein air. Ces quatre musiciens passionnés par la musique traditionnelle irlandaise nous invitent à partager une soirée riche de leurs influences musicales glanées au fil des nombreux voyages qu’ils ont faits et des centaines de concerts qu’ils ont donnés sur diverses scènes, (dont la première partie du célèbre ensemble Tri Yann par exemple).

Serge à la guitare, au chant et aux arrangements, Christian aux flûtes et au tin whistle, Joseph au violon et à la cornemuse, Thierry aux percussions nous proposent un moment convivial et populaire dans un cadre exceptionnel.

A partir de 18 h 00, scène ouverte à tous les musiciens désireux d’interpréter quelques morceaux (prière de se signaler à la mairie, auprès de M. SCHWOB – Tél. : 03.89.40.99.21).

Possibilité de restauration sur place : ardoise campagnarde, dessert et café.

Bar – bière pression.

Pas de réservation nécessaire.

En cas de mauvais temps, repli dans le Foyer Saint Maurice.

Venez nombreux vous détendre et passer une soirée conviviale en famille !

14. Communiqué de la MJC d'ALTKIRCH

Outre les activités sportives, culturelles et de loisirs, la MJC organise également des animations jeunesse pendant les vacances scolaires, ainsi que des séjours, concerts et festivals.

Pour connaître le programme des animations proposées durant l'été 2016, rendez-vous vite sur le site www.mjc-altkirch.fr

Contact pour renseignements et inscriptions : 03.89.40.98.91

Courriel : info@mjc-altkirch.fr

15. Recensement de la population

Comme tous les cinq ans, la Commune devra procéder à un nouveau comptage de ses habitants par la voie d'une enquête de recensement qui aura lieu **du 19 janvier au 18 février 2017 inclus**.

Son objectif est de mettre à disposition des résultats réguliers, récents et fiables sur la population et les logements.

Nouveauté : tout un chacun pourra désormais répondre aux questionnaires du recensement **par internet**.

Pour l'heure, il nous faut d'ores et déjà penser à recruter **des agents recenseurs** qui seront bien évidemment rémunérés pour leur travail.

Ces agents devront être au nombre de **trois** pour recenser chacun un secteur du village représentant environ 450 à 500 habitants, soit 200 à 250 logements.

Les personnes intéressées (jeunes, demandeurs d'emploi, retraités, soit de préférence des personnes sérieuses et organisées disposant de temps à consacrer à cette opération entre décembre 2016 et février 2017) **sont invitées à se faire connaître dès à présent en mairie** auprès de M. SCHWOB (Tél. : 03.89.40.99.21).

Merci d'avance.

16. Remerciements

☐ Mme Marie-Odile ALBISSER a été très touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui lui ont été témoignées à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire.

Elle remercie notamment M. le Maire et ses adjoints, M. le Député REITZER, le Crédit Mutuel de HIRTZBACH, les voisins, amis et connaissances, les membres de sa famille pour les visites, cadeaux, cartes, fleurs et appels téléphoniques.

- ❑ Mme Jeanne GSCHWIND, très touchée par les nombreuses marques de sympathie et message de félicitations qui lui ont été adressés à l'occasion de son 85^{ème} anniversaire, remercie tout particulièrement M. le Maire et ses adjoints, le Crédit Mutuel, M. le Député REITZER et la Chorale.

Un grand merci à sa famille, aux voisins et amis pour les cadeaux, cartes et appels téléphoniques.

- ❑ Suzanne et Marc BERNHARDT remercient de tout cœur l'ensemble des personnes qui les ont honorés à l'occasion de leurs Noces d'Or. Ils remercient tout particulièrement M. le Maire et ses adjoints, le Crédit Mutuel représenté par M. LAEMLIN et Mme JUND, les parents et amis.

17. Titres d'identité et de voyage

A quelques semaines des premiers départs en vacances, il n'est pas inopportun de jeter un coup d'œil sur la date de validité de ses carte d'identité ou passeport, afin de prévoir à temps le renouvellement de l'une ou de l'autre.

- ❑ La délivrance des cartes d'identité reste gratuite, sauf si la précédente carte n'est pas présentée en mairie, lors du dépôt de la demande. Dans ce dernier cas, il en coûtera un droit de timbre de 25 € (timbre fiscal).

Pour le renouvellement, produire 2 photos récentes et identiques, un justificatif de domicile (facture, RIB, feuille d'impôts...) et l'ancienne carte. Se présenter personnellement en mairie pour la prise des empreintes digitales.

Pour les enfants mineurs, il y a lieu de produire en plus la copie de la carte d'identité d'un des parents.

Rappelons encore que les cartes d'identité ont désormais une durée de validité de 15 ans.

- ❑ Pour obtenir un passeport biométrique, les usagers doivent se rendre à la Mairie d'ALTKIRCH, après avoir pris rendez-vous au 03.89.08.32.11.

Pour constituer son dossier, l'utilisateur doit présenter sa carte nationale d'identité et produire une copie intégrale de son acte de naissance, 2 photos récentes et identiques, un timbre fiscal et un justificatif de domicile.

Le montant du timbre fiscal varie selon que le demandeur soit majeur ou mineur (se renseigner à la Mairie d'ALTKIRCH).

Dans tous les cas, pensons à vérifier la date de validité du titre de voyage et à accomplir à temps les démarches en vue de son renouvellement (4 à 6 semaines avant le départ).

18. Projets de ravalement de façades - RAPPEL

Conformément à l'article L.422-2 du Code de l'Urbanisme, tout projet de ravalement de façades doit faire l'objet d'une déclaration préalable à déposer en mairie, au minimum deux mois avant les travaux, accompagnée s'il y a lieu de plans de l'existant et des modifications envisagées, ainsi que des photographies de l'ensemble.

Pour guider utilement les pétitionnaires dans leurs choix et veiller à l'harmonie et à l'intégration des coloris dans l'environnement urbain, la mairie leur proposera de prendre rendez-vous avec le CAUE (Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement).

- Si le projet se situe dans le périmètre de la zone protégée (rue Principale, rue de la Montagne, co-visibilité avec le Château ou le Parc, classés Monuments Historiques), le CAUE assurera la coordination avec l'Architecte des Bâtiments de France pour valider les choix des coloris.
- Si le projet se trouve hors périmètre protégé, le CAUE fera des propositions aux pétitionnaires, à charge pour le Maire de ne pas valider les choix des coloris si les conseils de l'Architecte du CAUE ne sont pas suivis.

Les pétitionnaires doivent contacter le CAUE et prendre rendez-vous au 03.89.23.33.01. Un architecte conseil du CAUE viendra directement sur place (à domicile).

Ils se rendront ensuite à la mairie où un formulaire leur sera remis afin de leur faciliter le contact avec l'architecte du CAUE.

Cette démarche permettra aux porteurs de projets de ravalement de façades de se conformer aux exigences du classement « Quatre Fleurs » et de respecter la qualité architecturale de notre village.

« La façade appartient à celui qui la regarde ». Victor HUGO.

19. Petites annonces

Lucien PFLIEGER, nouveau gérant des Charpentes PFLIEGER SAS réalise tous travaux de charpente, couverture et zinguerie (neuf ou rénovation), mais également d'ossature bois, d'aménagement et isolation intérieur et extérieur (combles, carports,...).

N'hésitez pas à le contacter pour vos projets.

Contacts : Tél. : 03.89.40.08.78 ou 07.86.87.93.32.

Courriel : charpente.pflieger@gmail.com

Site internet : www.charpente-pflieger.fr

A noter que Lucien recherche un apprenti (jeune intéressé par le métier de charpentier, ou par une reconversion dans ce métier).

20. Etat civil

Naissances :

Le 02 mai 2016 à ALTKIRCH est né Cillian, premier enfant de Philippe VERDUZZO et Carole STEIN, demeurant ensemble 16 rue des Prés.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents !

Mariages :

- Le 14 mai 2016 en la mairie de HIRTZBACH se sont unis Julien ELLENBERGER et Ingrid MARION, demeurant ensemble 8 rue du Cimetière ;

- le 20 mai 2016 en la mairie de HIRTZBACH se sont unis Rinaldo VENEZIANO et Caroline HILD, demeurant ensemble à Riedisheim.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux de bonheur !

21. Les grands anniversaires du mois de juin 2016

65 ans :	M.	CADET	Fred
67 ans :	M.	NUSSBAUMER	René
69 ans :	M.	GUR	Adrien
	M.	HINCKEL	Sylvain
72 ans :	Mme	HARTMANN	Marie-Rose née WOLF
	M.	NAVET	Gérard
	Mme	VERSINI	Edith née RISSER
73 ans :	M.	BRAND	Pierre
75 ans :	M.	DIEBOLT	Erwin
	Mme	GOLFIER	Jeanne née DEMOUCHE
	Mme	GODEL	Marie née LAGAS
78 ans :	Mme	BAYKAL	Naïle née ESMEN
79 ans :	Mme	RUFFENACH	Jacqueline née FUTTERER
81 ans :	M.	MULLER	François
83 ans :	M.	GSCHWIND	Joseph
84 ans :	M.	JERMANN	Jean
88 ans :	M.	FELLMANN	Raymond
93 ans :	Mme	SCHREIBER	Yvonne née BINGLER

Les époux Marc et Suzanne BERNHARDT et les époux Jean-Pierre et Renée BONNECHERE ont fêté leurs Noces d'Or ;

Les époux Roger et Rosalie DOEBELIN et les époux Louis Jean et Antoinette HAENNIG ont fêté leurs Noces de Diamant.

Nous leur adressons nos sincères félicitations.

Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél. : 03.89.40.99.21

Fax : 03.89.40.96.40

E-mail : mairie.hirtzbach@wanadoo.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
Mardi	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
Mercredi	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
Jeudi	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
Vendredi	Fermé	De 17 h 00 à 18 h 30
Samedi	Fermé	